

DECRET N°2009-555 DU 06 NOVEMBRE 2009

portant nomination du Président et des membres du
Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des
Petites et Moyennes Entreprises (ANPME).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2008-514 du 08 septembre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) ;
- Sur** proposition du Ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 19 octobre 2009 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME), les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Jean-Baptiste DEGBEY, Directeur de Cabinet du Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé ;
- **Monsieur Crésus Thiam SAGBOHAN**, Administrateur du Trésor au Cabinet du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- **Monsieur Abdoulaye GOUNOU**, Conseiller Technique à la Promotion de l'Entreprise du Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ;
- **Monsieur Charles PRODJINOTHO**, Représentant du Ministère de l'Industrie ;
- **Monsieur Jacques Mahouna ZEHOU**, Directeur de la Coopération pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises ;
- **Monsieur Aboubacar ADJIBADE**, Elu Consulaire et Président de la Commission de la Planification, de la Formation et de l'Emploi à la CCIB ;
- **Monsieur Benoit SAKOU**, Président de la Confédération Nationale des Artisans du Bénin ;
- **Monsieur Mamadou CHABI**, Président de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin ;
- **Madame Julienne Fifamè VOGLOZIN**, Représentant du personnel de l'ANPME.

Article 2 : Monsieur Jean-Baptiste DEGBEY, représentant le Ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME),

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



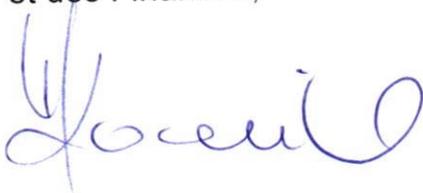
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre chargé des Petites et
Moyennes Entreprises et de la
Promotion du Secteur Privé,



Léandre HOUAGA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MEF 4
MCPMEPSP 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02
JO 1.-